

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mardi 29 avril 1969:

«Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénatrice Fergusson, appuyée par l'honorable sénatrice Inman, tendant à la deuxième lecture du Bill C-171, intitulé: «Loi concernant la Bibliothèque nationale».

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénatrice Fergusson propose, appuyée par l'honorable sénatrice Inman, que le bill soit déféré au Comité permanent du Sénat sur la santé, le bien-être et les sciences.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat,
ROBERT FORTIER.

Étude est faite du bill C-171, Loi concernant la

De la Bibliothèque nationale:

Le directeur général, M. Guy Sylvestre.

Du Secrétariat d'État:

M. L. E. Levi, conseiller juridique.

Sur une proposition, il est décidé que rapport soit fait dudit bill sans modifications.

A 2 heures 50 minutes, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

ATTESTÉ:

Le secrétaire du Comité,
Patrick J. Savoie.